



# La Lettre *républicaine*

**n°1**  
**juillet**  
**2004**

**du groupe MRC au Conseil régional d'Ile-de-France**

Chers camarades,

Issu de la nouvelle majorité régionale, le Mouvement Républicain et Citoyen a obtenu, en Ile-de-France, 7 conseillers. Un groupe a été constitué.

Nos élus sont Eric Ferrand à Paris, Daniel Guérin en Seine-et-Marne, Nicole Morichaud dans les Yvelines, Christophe Lepage dans l'Essonne, Guillaume Vuilletet dans les Hauts-de-Seine, Jean-Luc Laurent dans le Val-de-Marne et Rachid Adda dans le Val-d'Oise.

Jean-Luc Laurent a été reconduit dans ses fonctions de vice-président en charge du logement et de l'action foncière.

Guillaume Vuilletet préside le groupe MRC à la Région.

Depuis quelques semaines, je suis chargée de coordonner au sein du Conseil régional les actions du groupe et de faire le lien avec les responsables et les élus du MRC.

Ainsi cette lettre est-elle destinée à vous faire connaître nos interventions au sein de l'assemblée régionale mais au-delà à vous donner des éléments qui pourraient vous servir localement.

Dans un futur proche, le groupe aura son site propre dans lequel vous pourrez retrouver ces infos. Je vous rappelle aussi l'adresse du site du Conseil Régional : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

Le groupe est installé au premier étage du 34, rue Vaneau. Si vous souhaitez obtenir des éléments complémentaires, nous poser des questions ou plus généralement nous faire part de suggestions, nous serons à votre écoute et bien entendu disponibles pour vous recevoir.

Vous trouverez dans cette lettre les interventions et amendements présentés lors de la séance plénière du 24 juin 2004, ainsi que l'intervention de Guillaume Vuilletet dans le cadre du débat général sur la décentralisation organisé par les régions de gauche.

Cordialement,

Béatrice DESMARTIN  
Secrétaire générale du groupe

**Question orale présentée par Daniel GUERIN  
sur la modification du statut d'EDF et GDF**

Monsieur le Président,

Ma question porte sur la réforme, actuellement en discussion au Parlement modifiant le statut d'EDF et de GDF et rendant possible une privatisation partielle de ces services publics.

Je ne reviendrai pas sur l'appréciation des uns et des autres sur ce projet. Pour ce qui concerne notre groupe nous avons dit depuis bien longtemps notre farouche opposition aux deux choix majeurs et inquiétants, dont est porteur ce texte : la remise en cause du statuts des entreprises, qui jusqu'alors, dans notre pays, assumaient ce qui est et doit rester un service public et, de fait, la remise en cause de ce service public lui-même.

Notre groupe réaffirme son soutien aux personnels d'EDF et GDF et sa solidarité totale avec leur mouvement d'opposition aux perspectives gouvernementales dangereuses pour l'emploi, l'accès de tous les usagers à l'électricité et au gaz, le service public et la sécurité énergétique.

Monsieur le Président, dans 8 jours, le 1<sup>er</sup> juillet 2004, les collectivités locales devraient avoir non pas le choix mais l'obligation de passer des marchés publics pour leurs besoins en fournitures énergétiques. Cette obligation est la conséquence de la politique de libéralisation et de dérégulation mise en œuvre par l'Union Européenne notamment dans sa directive du 23 juin 2003.

Le gouvernement, dans le débat parlementaire, peut, certes, encore, faire de la mise en concurrence une faculté et non une obligation.

Mais la question resterait entière tant le choix de la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz est un choix idéologique contraire, à nos yeux, à l'intérêt général.

Il ne sert en effet à rien de signer le protocole de Kyoto ou de mettre en place une charte de l'environnement à valeur constitutionnelle si, dans le même temps, l'Etat s'en remet à des acteurs privés pour gérer ce secteur énergétique vital.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous souhaitons que notre collectivité refuse, à son niveau, cette remise en cause du service public, cette ouverture, dangereuse, à la concurrence et de fait les conséquences de la modification projetée de statut d'EDF/GDF en décidant, dans les limites légales évidemment, si la loi le permet donc, de renoncer à une mise en concurrence dangereuse des marchés régionaux d'électricité qui, rappelons-le ne concerneraient pas que l'institution mais aussi les établissements dont elle a la charge tels les lycées et les CFA. Et dans le cas où il nous serait fait obligation d'engager une telle mise en concurrence, de définir comme une priorité, au titre du mieux disant, la défense de l'acteur de service public qu'est EDF en lui conservant notre confiance et donc en décidant de le retenir par principe comme le prestataire de la Région en matière de fourniture d'électricité.

Nous voudrions, Monsieur le Président, connaître votre appréciation sur cette proposition.

**Intervention de Christophe LEPAGE**

**Christophe Lepage est intervenu sur le rapport qui porte la demande du Conseil Régional vis-à-vis des tarifs des transports publics en Ile de France. En particulier concernant la réforme tarifaire des transports collectifs.**

Monsieur le Président, Cher(e)s collègues,

Oui, ce rapport marque une étape importante dans la nécessaire réforme tarifaire des transports collectifs dans notre région et, plus généralement, dans l'offre de services proposée aux franciliens.

En effet, les mesures ciblées que vous proposez en direction des jeunes en insertion, des populations précaires (titulaires de la CMU, bénéficiaires du RMI, titulaires de l'ASS, personnes âgées sous conditions

de ressources, préfigurent le volontarisme que la Région adoptera lorsqu'elle présidera le STIF. Un jour ou l'autre, dans des conditions, espérons-le, satisfaisantes !

De même, le dézonage de la carte Orange le week-end et l'extension de la carte Imagin'air à tous les jeunes non salariés, entre 11 et 25 ans, vont dans le bon sens. Celui de la solidarité et de la consolidation d'un véritable service public de transports.

Au-delà de ces mesures nécessaires, il faudra revoir l'ensemble de la tarification, à l'opposé de la politique actuelle inacceptable du STIF d'augmentation systématique de la carte Orange.

Il faudra aller plus loin. La Région doit défendre une modification du zonage actuel afin de ne pas pénaliser encore plus ceux qui résident le plus loin de la capitale et qui utilisent chaque jour, tant bien que mal, les transports collectifs pour aller travailler.

Mais d'ores et déjà, le signe que nous donnons aujourd'hui aux franciliens et importants et marque pour eux un véritable espoir. En effet, contrairement aux chiffres avancés, ici ou là, le vécu des franciliens concernant la qualité de service ne s'améliore pas. Je pense aux lignes C et D du RER. Il faudra bien pourtant que cela s'améliore si nous voulons réellement développer les transports collectifs dans notre région. C'est notre devoir.

C'est le sens de ce rapport et c'est pourquoi, le groupe des élus Républicains et Citoyens le soutiendra.

### **Intervention de Nicole MORICHAUD**

**Vice Présidente de la Commission développement économique et emploi**

**Devant la détérioration rapide de la situation économique en Ile de France – pour la première fois le taux de chômage francilien rejoint la moyenne nationale – le Conseil Régional adopte un train de mesures en faveur de l'emploi.**

Monsieur le Président, mes chers collègues

L'analyse de la situation économique de notre Région montre l'urgence des mesures à prendre pour y remédier. Dans un rapport de l'Observatoire de la Formation, de l'Emploi et des Métiers de la CCIP établi en partenariat avec l'ARD, on peut lire qu'en Ile de France, 50% des entreprises du secteur de l'industrie qui envisagent de quitter la France pensent délocaliser tout ou partie de leur activité.

Que ce soit le secteur privé avec Aventis, SKF, FACOM où notre camarade Daniel GUERIN s'est rendu avec le Président HUCHON pour tenter de mettre sur pieds un projet alternatif, ou bien le secteur public avec la délocalisation scandaleuse du CNDP à Chasseneuil du Poitou, les plans sociaux se multiplient dans notre Région.

Les atouts de l'Ile de France sont importants mais pour leur permettre de jouer un véritable rôle moteur, nous devons tout à la fois observer, former, accompagner les entreprises et leurs salariés. Les besoins sont si nombreux que nous devons favoriser une politique orientée sur les secteurs porteurs, innovants et qui bénéficient d'un environnement regroupant tout à la fois les PME, les grands groupes, les centres de formation et de recherche qui permettent d'atteindre un seuil suffisant pour suivre et précéder le développement technologique. Les mesures prises dans la précédente mandature pour le secteur de la génétique avec le Genopole et de l'optique avec Opticsvalley doivent être reproduites pour l'aéronautique, l'automobile et l'image qui sont des domaines d'excellence.

Les actions en direction des territoires fragilisés doivent permettre de les redynamiser par une politique de formation et d'aides pour leur reconversion ; en Ile de France seules 39% des entreprises de moins de 50 salariés ont proposé une offre de formation au cours de l'année. Des mesures nouvelles sont envisagées dans ce rapport, elles doivent prendre la place des procédures anciennes dont l'évaluation a montré le peu d'impact sur la création d'emplois.

Enfin, un travail étroit entre le CCRESTI, la DDEFP et la DASES permettra de choisir les thématiques éligibles au financement d'allocations de recherche prévues dans le rapport, qui renforceront les priorités d'une grande politique régionale pour l'emploi dans les pôles d'excellence définis dans le contrat de Plan.

Le groupe MRC, Monsieur le Président, se mobilisera à travers ces actions, pour l'emploi en Ile de France.

## **AMENDEMENTS PRESENTES PAR LE GROUPE SUR CETTE QUESTION**

Vous mettre ici le contenu des amendements n'a pas grand intérêt puisque vous n'avez pas le contenu complet du rapport.

Il me semble plus utile de vous donner connaissance de l'exposé des motifs et si vous souhaitez plus de détails, on pourra vous fournir les rapports en question.

### **Action en direction des territoires fragilisés**

#### EXPOSE DES MOTIFS :

Face à l'évolution des technologies et afin de permettre aux entreprises franciliennes de résister aux innovations technologiques, **une véritable cellule d'intelligence économique et de prospective est nécessaire**. Elle **doit permettre d'anticiper les dangers de disparition de PME** et de sous traitants de grands groupes présents dans notre Région.

Le **cofinancement par la Région de bourses CIFRE** (Convention Industrielle de Formation par la Recherche : ce système de cofinancement est en place dans la plupart des grandes régions françaises depuis plus de 15 ans et il n'est pas très coûteux) permettrait à des PME de financer avec l'aide de l'Etat et de la Région, la thèse d'un jeune (Bac +5) sous forme d'un CDI de 3 ans, sur un sujet permettant le développement de l'entreprise en lien avec un laboratoire universitaire ou une grande école sur un sujet directement lié à l'évolution innovante de la PME .

Cette aide, comme celle prévue dans le cadre de financement à 100% d'allocations de recherche, ciblées sur des pôles déjà choisis pour l'excellence de leur spécialité (Opticsvalley, Genopole, ...) donnerait à notre région une dynamique accrue associant PME, Grands groupes, écoles d'ingénieurs, centres de recherche et constituant de véritables niches d'emplois.

### **Proposition pour répondre aux situations de crise en direction des demandeurs d'emploi.**

#### EXPOSE DES MOTIFS :

L'usage des « **CV anonymes** » a pour objectif de faire en sorte que les jeunes issus de l'immigration, dont on sait qu'ils rencontrent de nombreuses difficultés dans le domaine de l'emploi, accèdent plus facilement au marché du travail. Le CV, par certaines informations qu'il contient, peut constituer une barrière à un premier entretien.

L'objectif principal de cette initiative, qui ne constitue pas une solution miracle, est de donner les mêmes chances à tous les candidats de décrocher un premier entretien

Cet amendement a été soumis au vote :

la majorité a voté pour à l'unanimité

la droite s'est abstenue

l'extrême droite a voté contre

## Intervention de Guillaume VUILLETET

**Le SDRIF est le document de planification de la Région Ile de France. Le précédent a été voté en 1994. La Région a décidé d'entamer la révision de cet outil majeur.**

Cette délibération vient heureusement couronner cette séance. Nous y avons trouvé des axes avec le plan emploi, bâti des outils avec l'EPF – soutenu par l'ensemble l'axe républicain – entamer les réformes avec nos demandes au STIF. Il est donc cohérent que notre assemblée ait le souhait d'entamer sa réflexion stratégique pour bâtir une Ile de France plus solidaire, plus agréable pour ses habitants, et mieux équilibrée.

Il s'agit de l'amorce du processus. Dans la suite du travail nous souhaiterions que ce SDRIF ait une portée prescriptive mais ce n'est pas le débat du moment. Nous veillerons aussi à ce que la concertation nécessaire ne vienne pas au debout du rôle de nos instances. Nous pensons, ainsi qu'une commission ad hoc au sein de notre assemblée est nécessaire.

Mais je voudrais faire part d'une inquiétude qui ne porte pas sur la délibération. Mon inquiétude, en tant que républicain, tient au fait que nous avons un Etat aux abonnés absents. Je parle de l'Etat stratège, de l'Etat aménageur, de l'Etat garant des solidarités et porteur de l'avenir de la Nation. Cet Etat n'existe plus aujourd'hui et ses dirigeants ont visiblement d'autres préoccupations.

La région Ile de France va tracer le dessin de son avenir mais il lui manque son partenaire.

Cela étant c'est un processus qui s'inscrit dans la durée. D'ici là, l'Etat aura l'occasion de changer.

## Intervention de Rachid ADDA

**sur la création d'un établissement public foncier régional afin de permettre la mobilisation de foncier pour le logement**

Monsieur le président, mes chers Collègues

Enfin ! L'intervention du Groupe MRC sur la création de cet établissement public foncier se serait réduite à ce mot, si nous n'avions pas à notre disposition 1mn 40 généreusement consentie pour nous exprimer sur cette question majeure.

**La création de cet établissement répond avant tout à une attente importante des communes et à une nécessité dictée par l'urgence de la situation du logement en IDF. Elle affirme la volonté politique de la région de s'impliquer plus encore dans ce secteur en crise.**

Rappelons rapidement quelques chiffres : la situation du logement est caractérisée par une demande à forte croissance, une régression de l'offre et une détérioration de l'habitat social. Pourtant les mises en chantier en IDF sont à la baisse (-1,9%) alors qu'elles sont généralement en augmentation significative dans les autres régions et particulièrement celle dotée d'un tel établissement. ( Par exemple +13% en Rhône-Alpes, +12,2% en PACA, +10,6% en Lorraine)

Les effets d'annonce ministériels ne suffisent pas à la construction de logements qui nécessite en premier lieu des terrains mobilisables. Le problème de l'IDF n'est pas de manquer de foncier mais d'être en capacité de le mobiliser.

Il était donc impératif que notre Région se dote d'un outil de mobilisation foncière afin de servir à la fois une politique ambitieuse du logement et un aménagement du territoire soucieux de réduire les inégalités sociales et territoriales.

Le choix d'un unique établissement partenarial et régional plutôt qu'une multitude d'établissements à l'échelle des intercommunalités, qui pourrait être tenté ici ou là de ne voir en la région qu'un guichet, est un choix heureux.

Cette option est sûrement la plus ambitieuse car elle nous assure de forger un outil pour une politique globale et cohérente qui ne se réduira pas à la juxtaposition de politiques locales à vue. Elle est aussi la plus difficile à mettre en œuvre parce qu'elle impose à la Région d'ouvrir une négociation avec l'Etat pour sa création.

Le groupe MRC, soucieux que cet établissement soit au service des objectifs politiques et des ambitions affichées en matière de logements lors de la campagne de la majorité, appelle de ses vœux que la négociation avec l'Etat aboutisse à **la création d'un outil régional à part entière**.

Nous devons avoir la certitude que les objectifs seront eux aussi régionaux. Le mode de désignation du président sera à cet égard très significatif. La région aura-t-elle un droit de regard et même plus encore ?

**Une réponse négative serait un précédent fâcheux qui pourrait nuire à notre capacité d'en faire un outil d'aménagement opérationnel efficace, plus que nécessaire au moment où la Région sera amenée à déterminer des choix importants pour l'avenir des franciliens à l'occasion de la révision du SDRIF et de la prise en charge du STIF.**

Nous vous souhaitons donc, Monsieur le Président, bon courage dans cette négociation importante pour l'avenir de la politique du logement dans notre Région.

**Intervention de Guillaume VUILLETET  
au nom du groupe**

**sur le débat de la décentralisation**

Monsieur le président, chers collègues,

Au nom du groupe du mouvement républicain et citoyen, je me réjouis de la tenue de cette séance exceptionnelle consacrée aux projets gouvernementaux en matière de décentralisation. J'ai bien entendu les regrets exprimés ça et là concernant les modalités de sa convocation et je peux les comprendre. Mais je souhaite aussi défendre la démarche des présidents de régions de gauche qui ont souhaité en réunissant leurs assemblées au même moment, lancer, tant à l'opinion qu'au gouvernement, un message fort : la décentralisation que l'on nous concocte est dangereuse.

La droite n'a pas souhaité être présente aujourd'hui. Il s'agit pour elle d'un meeting électoral en vue des élections européennes. Je vous avoue, en tant que MRC, je me sens peu concerné par l'attaque mais je voudrai revenir sur l'argument parce qu'en creux il révèle bien des aveux.

Je ne peux croire que la droite y croit elle-même : ce serait faire bien peu de cas du discernement de nos concitoyens, qui malgré une instruction civique que nous regrettons de voir sacrifiée, savent généralement faire la différence entre la région et l'Europe.

Il faut dire que le gouvernement n'a pas peu fait pour dénaturer le scrutin : un mode de scrutin incompréhensible et anti-démocratique pour élire des députés européens dont les Français ne savent pas très bien à quoi ils servent, cela expose à un vote dont la motivation risque d'être diversifiée.

Mais l'aveu le plus lourd révélé par l'absence de la droite est surtout que, pour eux, la participation à ce débat serait la chronique d'une défaite annoncée et qu'ils en sont conscients. Ils savent en la matière qu'ils ont perdu la bataille de l'opinion et c'est à se demander s'ils croient eux-mêmes en leur projet et s'ils n'ont pas renoncé d'ors et déjà à la bataille des idées.

La décentralisation Raffarin a trois veines qui, pour avoir chacune leur spécificité, se conjuguent utilement pour bâtir un projet dangereux.

La première est le parti pris idéologique du premier ministre qui imagine la France comme une fédération de Baronnie. Cette idée, qui fait fi des solidarités nécessaires, du rôle directeur de la collectivité dans le

développement des territoires est contestée jusque dans les rangs de la majorité parlementaire où il reste encore quelques républicains.

La seconde veine est celle du libéralisme. En dépouillant l'Etat, en confiant aux collectivités locales des pans entiers du service public qu'elles n'auront ni la vocation ni les moyens d'assumer, c'est bien le modèle républicain de l'action publique et collective que l'on détricote méthodiquement.

La troisième veine est sans doute la plus dérisoire mais elle n'est pas pour autant la moins nocive. Je dois à la vérité de souligner que ce gouvernement n'est pas le premier à l'exploiter.

Il s'agit bien évidemment du jeu de défausse qui transforme les collectivités locales en variables d'ajustement des déficits de l'Etat. Ce jeu de défausse n'est pas nouveau mais il prend là une dimension industrielle. Le problème c'est qu'une ficelle trop souvent utilisée finit par se voir : tout le monde sait aujourd'hui que les compétences – mais doit on parler de compétences dans ce cas – sont autant de bombes à retardement que le gouvernement voudrait placer entre nos mains avant qu'elles n'exploient entre les siennes. Personne ne m'en voudra pour cette fois de vouloir dépasser le clivage droite gauche, en soulignant qu'en la matière les interventions de monsieur Hoeffel et de monsieur Mercier sont riches d'enseignements.

Monsieur le président, il existe au sein de votre majorité des différences dans ce que doit être la décentralisation. Le mouvement républicain et citoyen est sans plus attacher au rôle de l'Etat dans l'aménagement et le développement des territoires. Nous sommes hostiles à la remise en cause de l'égalité de la loi pour tous par l'expérimentation.

Mais je remarque que les véritables avancées en matière de décentralisation sont du fait de la gauche et des verts. Jean-Pierre Chevènement y a apporté sa pierre par la loi sur l'intercommunalité. Chacune des composantes de votre majorité peut y revendiquer sa contribution. Si ces avancées ont été possibles c'est parce que nous avons à tous le moins une définition commune du lien entre intérêt général et décentralisation.

C'est ce qui nous permet entre autres de revendiquer le droit de mener la politique pour laquelle nous avons été élu. Et je voudrai là abordé un dernier point. J'ai bien entendu la droite vous interdire, lors de votre installation, monsieur le président, de vous considérer au lendemain de sa défaite comme un contre gouvernement. Ils ont malheureusement raison. Notre pays risque fort de subir trois ans encore cette politique.

Mais personne ne peut nous enlever le droit de vouloir en compenser les effets par une politique volontariste de la formation, du logement et de l'emploi. Personne n'a ce droit mais le gouvernement en passant la patate chaude de ce qu'il ne veut plus faire, ne cherche t'il ainsi à saturer les capacités d'action des régions qui ne deviendraient alors que les gestionnaires des pénuries ?

Vous serez reçus d'ici peu par le <sup>fr</sup> ministre. Chacun peut apprécier l'ironie de la situation créée par la réponse de monsieur Raffarin et le boycott de l'opposition régionale mais là n'est pas le sujet. Vous tiendrez un langage de fermeté et de vigilance. Vous pouvez évidemment compter sur le soutien du MRC dans cette action.